



ET SES MARQUES SPÉCIALISTES



Les bons plans

ECOMAISON POUR VOS DÉCHETS DE CHANTIER

Vous êtes
un artisan ou
une entreprise
du bâtiment ?

Vous cherchez
des solutions
adaptées à
vos besoins ?

Vous souhaitez
baisser vos coûts
de gestion
des déchets ?

MEMBRE
ADHÉRENT



ecomaison

DÉCOUVREZ LES OFFRES
ECOMAISON CONÇUES
POUR VOUS !

Nous sommes adhérent d'Ecomaison, éco-organisme agréé par l'État pour déployer la REP PMCB*.

En adhérant à Ecomaison, nous lui transférons notre obligation de prise en charge des déchets du bâtiment, en échange d'une contribution financière : l'éco-participation (ou éco-contribution), incluse dans le prix des produits neufs.

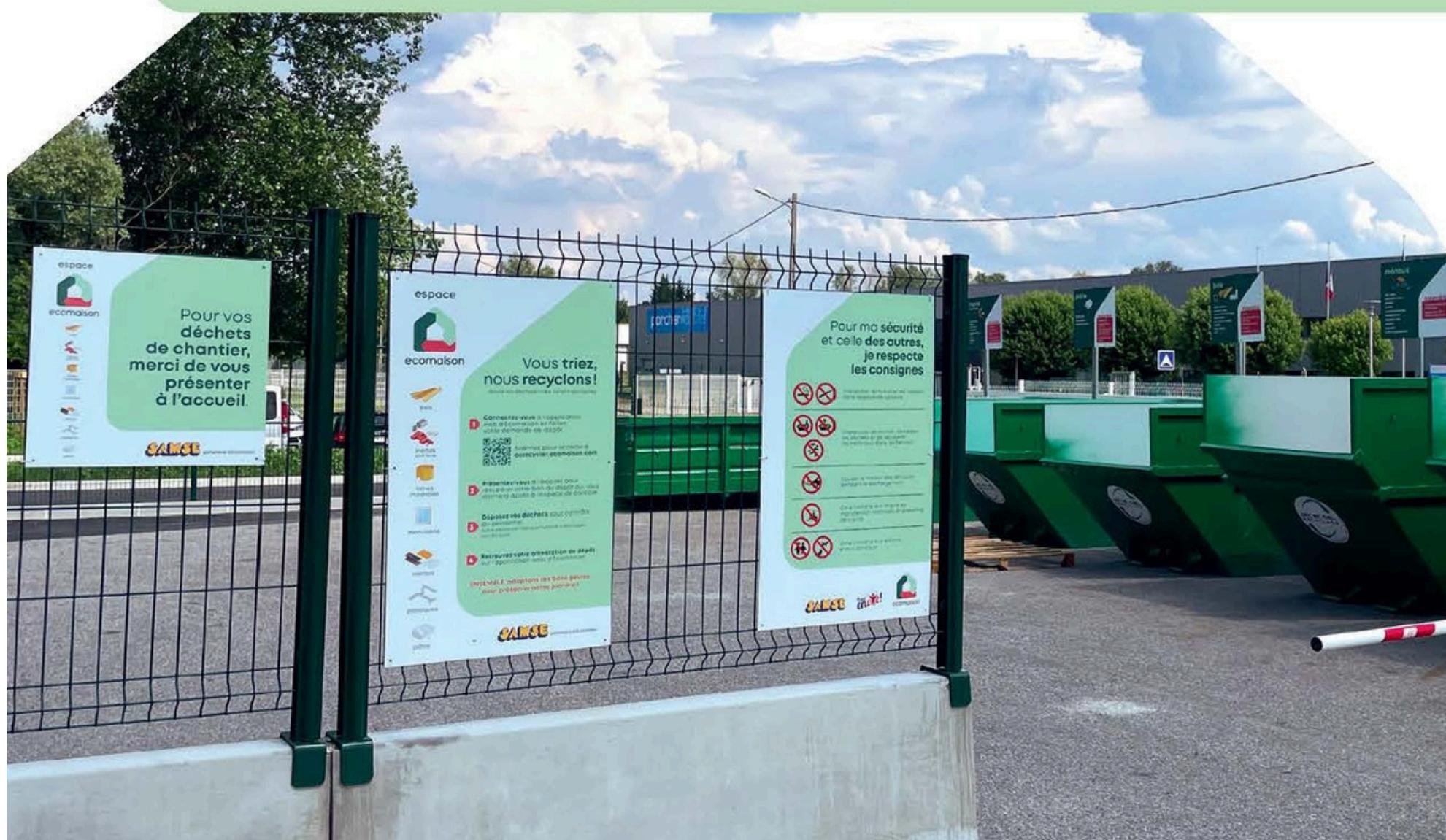
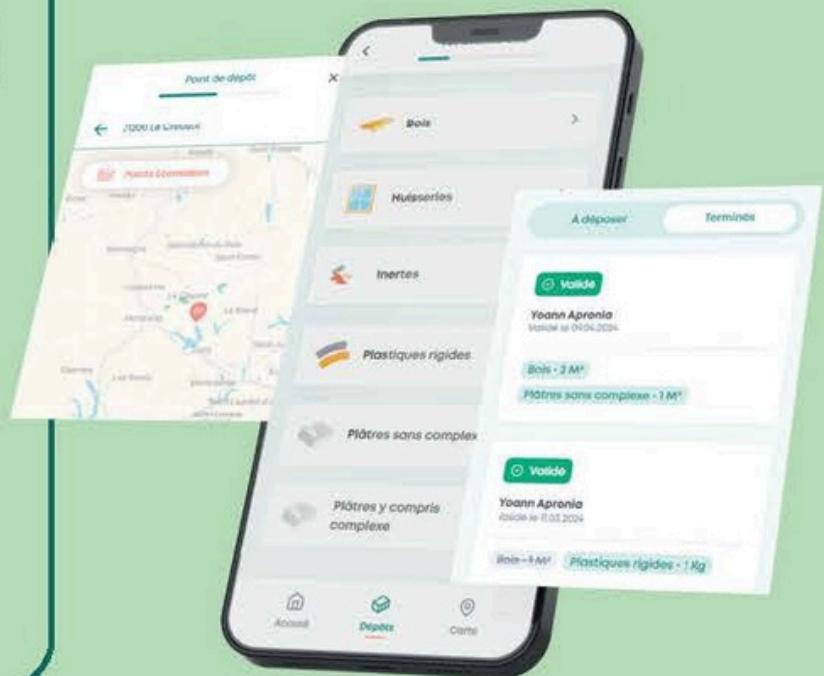
Pour faciliter la **gestion de vos déchets**, plusieurs solutions vous sont proposées pour répondre aux besoins de vos chantiers.

PETITS VOLUMES : **DÉPOSEZ-LES gratuitement !**

Savez-vous que nous reprenons sans frais vos déchets triés du bâtiment ?

Simplifiez vos démarches grâce à l'application Ecomaison qui vous permet **d'identifier les matériaux à déposer et d'accéder à nos magasins** qui proposent la reprise des déchets du bâtiment sans frais à proximité de vos chantiers.

- 1. Inscrivez-vous** sur ourecycler.ecomaison.com
- 2. Consultez la liste des magasins** référencés et créez votre demande de dépôt.
- 3. Présentez votre QR code d'accès** ou le **code à 6 chiffres** dans l'un de nos points de collecte.
Déposez vos déchets triés sans frais !

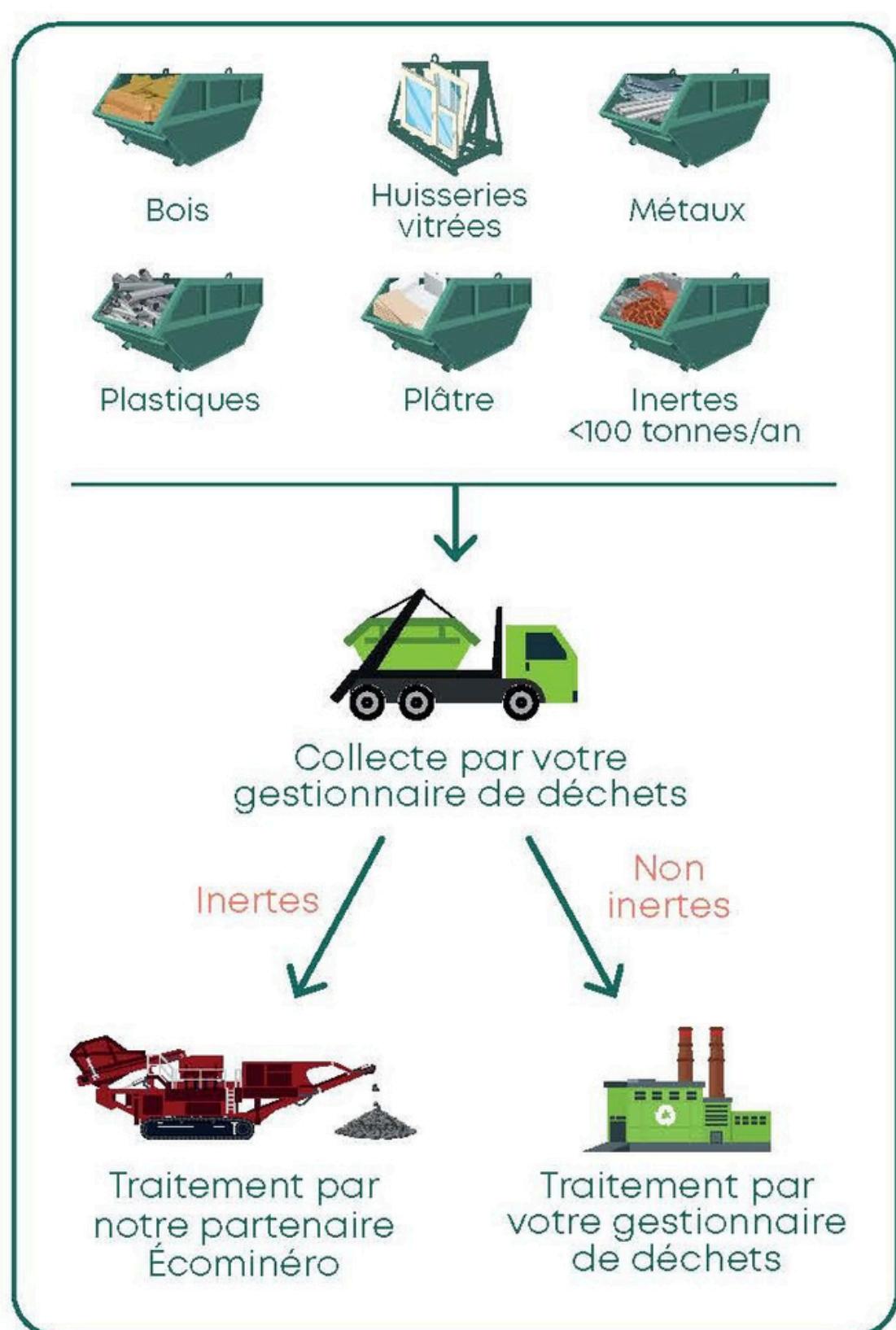


*Responsabilité Élargie
des Producteurs
pour les Produits
et Matériaux de
Construction du
Bâtiment

MOYENS VOLUMES : REGROUPEZ-LES POUR *diminuer vos coûts !*

Vous regroupez vos déchets sur votre site et souhaitez baisser vos coûts de gestion ?

Avec l'**Offre Entrepôt Ecomaison**, vous bénéficiez d'un soutien financier sur le traitement de vos déchets inertes et non inertes triés.



Pour en savoir plus ou en profiter :

Envoyez un email à pmcb@ecomaison.com avec en objet : « Offre entrepôt / [Nom de l'entreprise] »

Vous recevrez ensuite toutes les informations nécessaires pour signer le contrat avec Ecomaison et/ou Ecominéro afin de bénéficier de l'offre.

GROS VOLUMES : TRIEZ-LES SUR CHANTIER, *nous les récupérons !*

Vous ne savez pas quoi faire des déchets triés sur votre chantier ?

Avec l'**Offre Chantier Ecomaison**, le traitement de vos déchets inertes et non inertes triés indiqués ci-dessous est pris en charge.
Offre réservée à nos clients.



Possibilité de prise en charge du traitement des membranes bitumineuses et des polystyrènes sur demande et sous conditions spécifiques. Les coûts liés à la location des bennes et au transport des déchets restent à votre charge.



Pour en savoir plus ou en profiter :

Envoyez un email à votre agence avec en objet :

« Offre chantier [Enseigne de votre agence] » et indiquez dans le mail les éléments suivants :

- Nom de l'entreprise
- Contact (nom + n° de téléphone)
- Adresse complète du chantier.

Vous serez ensuite contacté sous 3 jours ouvrés par le partenaire d'Ecomaison pour vous confirmer votre éligibilité à l'offre chantier. Pour toute question, les échanges se feront EXCLUSIVEMENT avec le partenaire d'Ecomaison.

*Notre offre est évolutive, elle s'adapte à vos besoins!

Que puis-je déposer DANS L'ESPACE DE COLLECTE ?

Seuls les déchets triés seront acceptés.

*Flux variables selon le point de vente.

DÉCHETS*	ACCEPTÉS	INTERDITS 	QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS TRIÉS ?
BOIS 	Bois de couverture (charpente, chevron, poutre...) - Panneau en bois (cloison, contreplaqué...) - Parquet, plinthe, cloison - Plancher - portail, volet, porte et fenêtre non vitrée - Bricolage et jardin (tréteau, composteur, cabanon...) - Mobilier en bois (plan de travail, caisson de cuisine, meuble salle de bain, table et chaise de jardin...)	Palette - Bois créosoté (traverse de chemin de fer, poteau électrique en bois) - Déchets verts (souche, branchage) - Bois avec peinture au plomb ou pourri	Valorisation énergétique Fabrication de nouveaux produits ou panneaux bois
INERTES 	Ardoise - Béton et mortier - Brique et tuile - Carrelage, faïence - Granulat, pierre - Céramique (sanitaire, baignoire...)	Brique plâtrière - Terre excavée - Plâtre - Déchet dangereux ou non inerte (bois, métal...)	Valorisation des matières en granulats recyclés pour remblais routiers ou de carrière
LAINE DE ROCHE 	Laine de roche seule, sans autre matière sèche Revêtement kraft associé à l'isolant accepté	Pas de mélange laine de roche/laine de verre - Doublage complexe avec isolant - Revêtement aluminium, membrane d'échantéité	Recyclage en laine de roche ou ciment
LAINE DE VERRE 	Laine de verre seule, sans autre matière sèche Revêtement kraft associé à l'isolant accepté	Pas de mélange laine de roche/laine de verre - Doublage complexe avec isolant - Revêtement aluminium, membrane d'échantéité	Recyclage en laine de verre
HUISSERIES VITRÉES 	Châssis aluminium, PVC et bois - Fenêtres et baies vitrées en fin de vie - Dormant accepté si solidaire - Vitrage intègre et sécurisé	Tout déchet de parois vitrées non intégrées : vitrage cassé - Si les dormants sont dissociés de la fenêtre, les déposer dans la benne matériaux correspondante (bois, métaux ou plastiques) - Déchets dangereux (peinture au plomb, joints amiantés) - Verre photovoltaïque	Valorisation des matières, fabrication de nouveaux produits Valorisation énergétique (pour le bois)
MÉTAUX 	Abri, serre - Bardage métal - Bricolage et jardin en métal (échelle, brouette, barbecue, outillage manuel...) - Clôture - Fil et câble électrique - Menuiserie en métal - Radiateur, poêle (non électrique) - Sanitaire en métal - Éléments de structure en métal et accessoires - Tuyau et assainissement en métal	Équipement Electrique et Electronique (radiateur, outil électrique) - Déchets dangereux dont métal avec peinture au plomb	Valorisation des matières pour créer de nouveaux produits métalliques
PLASTIQUES 	Bricolage et jardin en plastique (bâche, liner piscine, tuyau d'arrosage...) - Canalisation et gouttière en PVC - Cuve et réservoir - Lambris et bardage - Menuiserie en PVC - Piscine (lame de rideau, liner PVC...) - Plinthe, gaine technique - Revêtement de sol et accessoire en PVC - Mobilier en PVC	Film plastique d'emballage - Isolant polyuréthane (PU) et polystyrène expansé (PSE) - Membrane d'étanchéité caoutchouc EPDM - Revêtement de sol multi-matières	Valorisation énergétique Fabrication de nouveaux produits
PLÂTRE 	Carreau, plaque de plâtre - Cloison alvéolaire - Produit moulé en plâtre (corniche, plinthe, rosace...)	Doublage complexe avec isolant** - Brique plâtrière - Sacs de plâtre, sacs et seaux d'enduits et colle à base de plâtre - Déchets inertes ou dangereux	Recyclage en plaques de plâtre ou dans l'industrie cimentière

**Sauf lorsque cela est spécifié par le magasin.



Ecomaison - SAS au capital de 291000 € - Siège social : 50, avenue Daumesnil 75012 Paris - 538 495 870 RCS Paris. Crédits photographiques et illustrations : Shutterstock. Conception et réalisation : **makasar** - Ne pas jeter sur la voie publique - Février 2025